

Vie communale

Installation à la mairie d'un défibrillateur automatisé externe

En France, les arrêts cardiaques inopinés sont responsables d'environ 50 000 morts subites par an, soit 10 fois plus que le nombre de morts sur la route.

La commune vient de se doter et d'installer un Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E) sur la façade de la mairie en bas des escaliers qui mènent à l'accueil.



En présence d'une victime en arrêt cardiorespiratoire, il faut en premier lieu **appeler les secours en composant le 15 ou le 112 puis utiliser le défibrillateur.**

Quand utiliser le défibrillateur ? Un défibrillateur est employé sur une personne en **arrêt cardiaque** pour administrer une décharge électrique appelée défibrillation.

Comment fonctionne le défibrillateur automatisé ? Il est autonome, entièrement automatique et simple d'utilisation. Les principales manœuvres par des instructions vocales vous guident pas à pas et sont clairement indiquées. C'est le DAE qui analyse l'activité cardiaque

et qui prend la responsabilité d'envoyer si besoin un choc à la victime.

Nous appelons à la vigilance de tous pour maintenir en état de fonctionnement ce défibrillateur car il peut sauver des vies et peut-être la vôtre !

Etat civil

Ont vu le jour :

AHSAYEN GUIZIRIAN Adam 11 janvier BREDY Auguste 13 mars

Nous a quittés

GENTILHOMME Michel 13 février 91 ans

Agenda

- 8 avril : Défilé de carnaval dans les rues
- 23 avril : Elections présidentielles
- 7 mai : Elections présidentielles
- 8 mai : Commémoration au trou au loup
- 12 mai : Soirée Jeux salle socioculturelle à 20 h00
- 21 mai : Concours de pétanque terrain de foot rue St-Fort
- 11 juin : Elections législatives
- 18 juin : Elections législatives
- 1 juillet : Fête du village
- Les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois : marché au centre du village

L'équipe éditoriale

La commission communication de la commune de Morre : responsable MARTINET M. Christine
L'équipe et les rédacteurs : Gilles BOUDAY, Martine CARTIER, Jean-Michel CAYUELA, Daniel CONCHE, Yves FILET, Pierre LEPLAT, Philippe LUSSAGNET, Marie-Christine MARTINET. La com' de Morre, Mairie 3 rue du commerce 25660 MORRE ☎ 03 81 81 25 27 Mail : mairiedemorre@wanadoo.fr

Impression : *Bossanne Besançon*

La Com' de MORRE n° 27 - avril 2017 page 6 / 6

Editorial

Découvrons notre village

Morre est situé à 5 kms au Sud-Est de Besançon d'une superficie de 527 hectares à une altitude de 400 m ; sa population, les « Morriers », aujourd'hui compte 1430 habitants.

Aux portes de Besançon, sur la route qui la relie à Pontarlier et à la Suisse, Morre est un village étendu et vallonné, havre de paix qui regarde la Citadelle Bisontine. De nombreux chemins pédestres, souvent escarpés et intégrés dans les GR 59 et 595, permettent des promenades agréables et vous conduisent à divers points de vue sur Besançon, à la Chapelle des Buis, aux grottes du Chanot ou au Val de l'Enfer, site classé.

Commune traversée par la voie Romaine, vous en découvrirez encore des vestiges aujourd'hui.

Après avoir franchi le tunnel du Trou au Loup qui fut de tout temps un point stratégique de défense de la ville de Besançon, un monument y est érigé qui rappelle la bravoure des soldats français le 18 juin 1940.

Vous arrivez aux Marais où vous trouvez une faune et flore intenses.

Les coteaux de Morre ont été longtemps couverts de vignes et actuellement deux agriculteurs exploitent des terres agricoles. Le sous-sol géologique varié constitue un terrain d'études remarquable (affleurements d'argilite, schistes bitumeux, etc...)

Morre est doté d'une école avec cantine et garderie. Il existe un club d'animations sportives et culturelles où diverses animations sont proposées et également des commerces : Boulangerie, Epicerie, Salon de coiffure, Esthéticienne, Restaurant, Pharmacie, Marché bimensuel, Atelier de création

Vraiment, il fait bon vivre à Morre.

Jean-Michel CAYUELA

La COM' de MORRE

Année 2017 n° 27 avril

Bulletin communal d'information

La section animations du C.A.S.C

Elle crée tout au long de l'année des événements pour tous les habitants du village : vide-grenier, concerts, concours de tarot et de pétanque, animations pour les enfants, fête de Noël, etc.

Parce que vous avez envie d'apporter de nouvelles idées, vous souhaitez participer à l'animation du village ou vous voulez simplement apporter un coup de main ponctuel, n'hésitez pas à vous adresser à l'un des bénévoles, vous en connaissez certainement un !

Emmanuelle BARDEY
René BLACHE
Clotilde BOILLON
Virginie COCHET
Alain GALLIOT
Jorg HARTWIG
Denys JOURNOT
Pierre LEPLAT
Carole MALDONADO
Marie-Christine MARTINET
Hervé PONT
Gérard VALLET



Contact animation :

animation.morre@hotmail.com

Prochaines animations :

Carnaval	8 avril
Soirée jeux	12 mai
Concours pétanque	21 mai
Fête du village	1 juillet
Forum des associations	2 septembre
Visite du village	17 septembre
Vide-grenier	1 octobre
Fête de Noël	10 décembre

Dans ce numéro 27

Edito	1	Vie associative	1
Vie communale	2/5/6	infos communales	4
Etat civil	6	Agenda	6

La Com' de MORRE n° 27 - avril 2017 page 1 / 6



Travaux

Voirie: Divers travaux vont être réalisés au cours de cette année :

- ▷ Placette pour personne à mobilité réduite vers la bibliothèque
- ▷ Placette pour personne à mobilité réduite vers l'église
- ▷ Réfection de chaussée dégradée rue des Erables
- ▷ Réfection des entrées dégradées sur trottoir rue du Parousot
- ▷ Réfection en enrobé de la placette de retournement rue du Pommeret
- ▷ Réfection d'une traversée de chaussée route de Maiche
- ▷ Pose de bordures du 3 rue de St fort à l'entrée du chemin de Trainee-bâton
- ▷ Réfection en enrobé et pose de L de soutènement au sentier piétonnier de l'Ardoisière
- ▷ Rue du lieutenant Vallet : glissement et effondrement de la chaussée. La société B3G2 a fait une expertise géotechnique et la société BEJ a été mandatée pour réaliser l'étude de réalisation. Ces travaux seront réalisés au courant de l'année après réception des appels d'offres.

Assainissement :

- ▷ Finitions du raccordement de la station d'épuration de Roc Clair (tuyau qualité CR8)
- ▷ Changement d'un drain routier écrasé par un tuyau PVC (CR8) de Ø200 et pose d'un regard pour les eaux pluviales chemin du truchot.

Centre de loisirs

Les centres de loisirs se dérouleront :

- ◇ C.L.S.H vacances de pâques => du lundi 24 avril au 28 avril
 - ◇ C.L.S.H vacances d'été => du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet
 - Nouveau** => du lundi 28 août au vendredi 01 septembre
 - ◇ Séjours ados vacances d'été => du lundi 10 juillet au samedi 15 juillet camping à Annecy
- Renseignements : charlotte.mougeot@profession-sport-loisirs.fr - inscriptions ouvertes*

Inscriptions à l'école

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2017/2018 pour les enfants nés en 2014 se dérouleront auprès de la directrice à l'école rue de St-Fort lors de la permanence du **vendredi 12 mai de 13 h 30 à 15 h 45**.

Emplois saisonniers

Vous résidez à Morre, vous avez 18 ans, vous êtes étudiant, vous cherchez un job d'été, venez postuler à la commune.

Des contrats de deux semaines vous sont proposés entre le lundi 19 juin et le 08 septembre pour réaliser différents travaux sur la commune.

Les dossiers sont à retirer à partir du 24 avril et redonner au plus tard le 19 mai au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

S.I.V.U – S.A.G.E.S

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique - Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Équipements Sportifs est né en 1994 de la concertation des 4 communes et du club de Foot FCMMGV. Le nom de baptême du syndicat a été proposé par Robert BOSSONNET alors Maire de Morre.



Son premier président fut Jean-Marie LIGIER, Maire de Montfaucon, puis Gaston BESANCON lui succéda durant plusieurs années et contribua fortement à son développement.

Le SIVU est l'exemple type de l'action intercommunale réfléchi : travailler ensemble afin de mieux répartir les frais sans déresponsabiliser les bénévoles.

La répartition des charges est effectuée en fonction du nombre de joueurs licenciés dans chacune des 4 communes, le club prenant en charge le coût des joueurs extérieurs.

La charge pour la commune est d'environ 10 000 € par an pour une vingtaine de licenciés au club.

Grâce à ce syndicat, l'entretien des biens communaux est amélioré, les aires de jeux sont de meilleure qualité et l'accueil des équipes toujours bien assuré.

Cette année, de nouveaux buts ont été fixés sur le terrain de sport de la commune rue Saint-Fort par l'intermédiaire du SIVU-SAGES.

Original et unique lors de sa création en 1994, il est aujourd'hui encore un modèle pour d'autres clubs ou communes et a fait l'objet d'une thèse par un étudiant de Besançon.

Liste des différents Présidents du SIVU : Jean-Marie LIGIER, Gaston BESANCON, Pierre HAISSAT, Jean-Marie VERNET, Hervé TOURNOUX depuis 2009.

De la difficulté d'assurer la sécurité de nos enfants...

Vu sur le parking de l'école à l'heure de la sortie :

Un parent d'élève, garé en marche avant comme à son habitude, recule au milieu des enfants, et emboutit une voiture arrêtée derrière la sienne (car bloquée par d'autres parents qui se posent n'importe où pour éviter d'être à plus de 10 mètres de la sortie...).

Précisons que la voiture était grosse, rouge, et arrêtée là depuis une bonne minute, et imaginons ce qui serait arrivé si à sa place il y avait eu un de nos enfants, moins visible et plus fragile qu'une grosse voiture rouge...

Voilà pourquoi nous persistons désespérément à conseiller aux parents de se garer en marche arrière afin de voir les enfants qui passent devant eux quand ils redémarrent...

Epilogue : dès le lendemain, le parent en question se garait... **en marche avant !!!**

Deux commerces s'en vont, deux autres arrivent

Vous l'avez vu, le **Sycomore** est fermé, on cherche un repreneur...



Ce que vous n'avez peut-être pas encore vu, c'est La **Grange des Créations**, ouverte depuis le 3 décembre rue de la Glacière, au-dessus du Trou au Loup.

Geneviève Marchand, passionnée du bois flotté, et ses deux partenaires, y présentent, dans un cadre agréable et rustique, des œuvres uniques (décoration et petit mobilier) à base de matériaux naturels.

Attention, les heures d'ouverture sont limitées...

Au marché, un volailler s'est envolé, un autre s'est posé.

David Mouchart nous vient de Belleherbe, avec toutes sortes de volailles et même des poules pondeuses... donc *vivantes* !

Dans un premier temps, « **les volailles à l'ancienne** » seront présentes tous les quatrièmes samedis du mois, soit un marché sur deux.

